

Mars 2013

## Au tour des parents : quelles suites ? les parents, les professionnels de l'Acepp en suspens !



ACEPP

### Communiqué

Madame Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille, a présenté, le 16 février 2013, une synthèse des consultations pour la petite enfance et la parentalité et plusieurs orientations.

#### L'Acepp, qui a contribué, s'est félicité :

- que les parents soient davantage pris en compte dans les politiques de développement de l'accueil des jeunes enfants et du soutien à la parentalité, qu'ils ne soient pas stigmatisés mais mieux associés dans les démarches les concernant ;
- que les modes d'accueil soient des lieux d'éveil et d'épanouissement ouverts à tous les enfants, que leurs formes, individuelle ou collective, se complètent, qu'ils soient de qualité.

#### Par contre, l'Acepp s'interroge !

- Sur la suite car il n'y a pas eu de concertation : aucun espace de dialogue, de construction entre les parents, les professionnels, les institutions n'a été mis en place.
- Sur la proposition des schémas territoriaux, au niveau des communautés de communes, dans lesquels les parents devront être présents. Cet espace d'élaboration n'a pas été mis en œuvre au niveau national ainsi que l'Acepp le suggérait dans son « *Manifeste pour une nouvelle politique de l'accueil* » (Mars 2012).
- Sur la promesse de l'abrogation du décret dit Morano (juin 2010), si ce n'est pas l'occasion de redéfinir le cadre de l'accueil des enfants, au regard des nouvelles attentes (horaires atypiques, handicap, mixité des familles...).
- Sur la mise en place d'une filière professionnelle « petite enfance » comme axe de pérennisation des emplois, pour assurer un accueil de qualité de tous les enfants.
- Sur l'intégration une démarche éducative et pédagogique dans les formations permettant la coéducation professionnel(le)s et parents.

Les crèches parentales du réseau Acepp existent depuis plus de 30 ans, ont su évoluer et s'adapter au gré des besoins des parents et des enfants. Leur expérience est immense en termes de soutien à la parentalité, d'égalité hommes femmes, d'ouverture à tous, de démocratie. Pourquoi, alors que certaines d'entre-elles sont en difficulté, ne sont-elles pas mieux soutenues à l'instar des crèches à but lucratif ?

D'autres innovations doivent être rendues possibles, notamment celles combinant l'accueil individuel et collectif, tout respectant le rythme et les besoins de l'enfant.

L'Acepp souhaite que des travaux de concertation soient engagés avec d'autres réseaux associatifs du secteur sachant que les conditions d'accueil des 2-3 ans à l'école, le secteur marchand, la gouvernance et un hypothétique service public de la parentalité n'ont donné lieu qu'à des annonces.

Toutes les contributions recueillies doivent nourrir une vaste concertation pour un changement réel et productif : « Conférence de consensus », « Grenelle de la Petite Enfance », **peu importe le nom qui serait donné à la démarche du moment que les idées s'accordent !**

29, rue du Charolais  
75012 Paris  
01 44 73 85 20

[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

contacts :

**Philippe Dupuy**

06 08 75 36 53

Contact Presse :

Annie Maillet

Tél. : 01 44 73 85 38

[info@acepp.asso.fr](mailto:info@acepp.asso.fr)

**Un réseau national  
d'initiatives  
parentales pour  
l'accueil des jeunes  
enfants et de leurs  
familles**

Depuis 1980,  
l'ACEPP fédère  
1000 initiatives  
parentales dont  
800 lieux d'accueil  
associatifs de la  
petite enfance  
(multi accueils,  
crèches  
parentales, micro  
crèches, accueils  
de loisirs, lieux  
d'accueil enfants  
parents,...).

C'est aussi un  
réseau  
de 30 associations  
fédératives  
départementales et  
régionales.

L'ACEPP en tant  
que mouvement  
parental éducatif  
et citoyen est au  
cœur de la société,  
confrontée aux  
besoins et  
difficultés du  
quotidien des  
familles